

# APPEL À PROJETS FILFOIE 2024 :

## Soutien à la recherche et à la prise en charge

---

### *Règlement de l'appel à projets FILFOIE 2024*

---

CONTACT :

Filière de Santé Maladies Rares du foie de l'adulte et de l'enfant - FILFOIE

CHU Saint-Antoine (AP-HP) - 184 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75571 Paris Cedex 12

Delphine AZAMA, Cheffe de projet, [delphine.azama@aphp.fr](mailto:delphine.azama@aphp.fr) et [contact.filfoie@aphp.fr](mailto:contact.filfoie@aphp.fr)

## 1- Présentation de l'appel à projets

Cet appel à projets FILFOIE 2024 organisé par la Filière de Santé Maladies Rares du foie de l'adulte et de l'enfant (FILFOIE) est destiné à soutenir les projets de recherche et prise en charge dans le périmètre des maladies de la filière.

## 2- Dotation

Cet appel à projets est doté principalement de trois enveloppes de 50 000€ (une par réseau).

Pour respecter le principe d'équité en vigueur dans la Filière depuis sa création, chacune des enveloppes correspond à la dotation maximale à laquelle un réseau peut prétendre. Plusieurs projets par réseau pourront être sélectionnés jusqu'à atteindre le montant de 50 000€ (un projet de 50 000€ par réseau, ou plusieurs projets de montants inférieurs jusqu'à atteindre 50 000€).

Une quatrième enveloppe de 25 000€ sera dédiée à la transition.

## 3- À qui s'adresse cet appel à projets

Pour participer à cet appel à projets, le candidat doit faire partie d'un Centre de Référence ou de Compétence, ou d'un laboratoire de recherche, ou d'une association de patients de la Filière FILFOIE.

Chaque projet déposé devra être porté par une personne physique différente.

Chacun des trois réseaux de la Filière (AVB-CG, MIVB-H et MVF) est invité à se coordonner pour présenter un ou plusieurs projets, dans la limite de l'enveloppe allouée à chacun des réseaux.

Les projets priorités seront les projets bénéficiant à plusieurs acteurs de la filière.

## 4- Conditions de financement

La somme allouée pour les projets des lauréats sera versée en une fois aux centres/laboratoires/associations de patients.

Sont exclus de ce soutien financier aux projets lauréats : les bourses de recherche, les salaires ou toute autre rémunération au porteur du projet ou à un tiers, les achats et prestations déjà réalisés.

## 5- Critères d'éligibilité du dossier

Pour être acceptés, les dossiers doivent respecter la date de soumission indiquée et comporter les éléments suivants :

- La fiche de description du projet complétée
- Les devis éventuellement réalisés
- La déclaration d'engagement du candidat.

## 6- Modalités de soumission et date limite

Modalités de soumission

Les dossiers complets, signés et datés doivent être adressés à la Cheffe de projet de la Filière à l'adresse email : [delphine.azama@aphp.fr](mailto:delphine.azama@aphp.fr). Un accusé de réception sera envoyé aux porteurs afin de valider la soumission du dossier dans les temps.

Date limite : **13 octobre 2024 à minuit**

## 7- Sélection des dossiers

### Évaluation des projets

Seuls les dossiers complets et reçus avant la date du **13 octobre 2024 à minuit** seront retenus. Ces dossiers seront évalués par un jury composé par les membres du Comité de Pilotage de la Filière FILFOIE.

Selon le type et le nombre de projets reçus, une grille d'évaluation sera appliquée afin de guider le jury dans ses choix (projet bénéficiant à plusieurs acteurs de la filière, objectifs et retombées possibles pour les patients, détails du budget et du calendrier, etc.).

### Annnonce des lauréats

Les porteurs des projets sélectionnés seront informés par email fin octobre ou début novembre. Les projets lauréats seront alors publiés sur le site de la Filière, avec leur descriptif.

# Déclaration d'engagement du candidat

Je soussigné(e) ..... reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation à l'appel à projets de la Filière FILFOIE « FILFOIE 2024 : Soutien à la recherche et à la prise en charge », et garantis l'exactitude des informations fournies à la Filière.

Je m'engage à :

- Prévenir la Filière au plus tôt en cas de modification du calendrier prévisionnel du projet ;
- Informer la Filière de tout éventuel co-financement concernant le projet proposé ;
- Indiquer sur mon projet, et tous les documents s'y rapportant, le soutien de la Filière FILFOIE (nom, logo) ;
- À la fin du projet, fournir une présentation des résultats du projet **au format poster** qui pourra être exposée sur le site FILFOIE et/ou lors d'un évènement ultérieur (Journées Annuelles, Journée Recherche...).

Signature du porteur de projet  
(Date et mention « Lu et approuvé »)

# Fiche de description du projet

<b>Informations générales sur le porteur de projet</b>
Nom et prénom :
CRMR, CCMR, laboratoires ou associations de rattachement :
Ville :
Email :
Téléphone :
Membre de l'administration qui sera en charge d'établir la convention de reversement avec la filière FILFOIE :
<b>Projet</b>
Objectifs du projet :
Description du projet et ses finalités (max. 3000 signes espaces compris) :
Intérêt du projet pour les maladies rares du foie :
<i>Calendrier prévisionnel</i> Date de début du projet : Date de mise en œuvre envisagée :
<b>Budget prévisionnel détaillé (avec devis à l'appui si possible)</b>
Coût total du projet (TTC) :
Budget demandé à la Filière (50 000€ TTC maximum) :
Détails des dépenses prévisionnelles :